

à la deuxième lune , il vint du pays de Iu-thian des ambassadeurs qui payèrent le tribut.

Nouvelles ambassades qui apportèrent des raretés du pays , la seizième année Tching-kouan (642) , au printemps , à la première lune , et la dix-huitième année (644) , le premier jour de la première lune. Il n'en est pas fait mention dans l'Histoire des Thang , mais ces trois ambassades sont indiquées dans le Thse fou youan kouei.

La ... année Young-hoeï , du règne de Kao-tsoung (650—655) , le roi de Iu-thian paya le tribut. On accorda à ce prince et à son fils le titre de général d'armée. Ce fait n'est pas rapporté dans la Vie de Kao-tsoung. Mais , dans la Notice sur Iu-thian , on apprend qu'A-sse-na-che-ni subjuga le pays des Kouei-tseu (Bisch-balikh). Le roi de Iu-thian , Fou-che-sin , effrayé de ses progrès , envoya son fils offrir en tribut trois cents chameaux. Le gouverneur-général de la Tartarie , Si-wan-peï , dit à Che-ni que l'expédition qu'il venait de faire contre les Kouei-tseu avait rempli de terreur tous les états de l'occident , et le pria de lui prêter quelque cavalerie légère pour escorter jusqu'en Chine le tribut du roi de